

**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 17 octobre 2024  
Convocation du : 11 octobre 2024  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 24

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le dix-sept octobre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville.

**PRÉSENTS** : Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Thomas BLACTOT, Valérie PRINGUEZ, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Carole CASIER, Sophie TANGHE, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mélanie DEZEURE.

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Céline LEROUX, Bernard HAESBROECK, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Lahcem AIT EL HAJ, Rut LERNER-BERTRAND, Grégory PICKEU, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Cristiane DELESTREZ, Désiré BAILLON, Mylène MERAD ont délégué respectivement pour les représenter, Sylvie GUSTIN, Jean-Michel MONPAYS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Martine DUBREU, Philémon BRUNET, Laurent DERONNE, Arnaud MARIE, Hugues QUESTE, Michel PLOUY, Catherine DE PARIS, conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Philémon BRUNET

DE24.127

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
**ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PROXIMITÉ,**  
**TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

*Autorisation - Approbation*

0380

Par délibération DE20.045 du 13 juillet 2020, DE22.161 du 24 novembre 2022 et DE24.123 du 17 octobre 2024, le Conseil Municipal a décidé la création de sept commissions permanentes.

Par délibération DE23.003 du 9 février 2023, Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Philippe CATTOIRE, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Mélanie DEZEURE ont été désignés membres de la Commission Proximité, Tranquillité Publique, Prévention de la Délinquance.

Suite à la démission de Bernard HAESBROECK de son mandat de Maire et à l'élection de Monsieur Jean-Michel MONPAYS en tant que Maire il y a lieu de revoir ces désignations.

L'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'élection des membres des commissions a lieu au scrutin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Il est demandé aux Présidents de Groupe de proposer leurs candidats.

**Candidatures :**

**Liste Aimer Armentières et Agir pour l'Humain :** Laurent DERONNE, Philippe CATTOIRE, Dominique BAILLEUL, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Alexis DEBUISSON

**Liste Armentières avec Fidélité et Bon Sens :** Caroline BAURANCE, Michel PLOUY

**Liste Armentières en Tête ! :** Mélanie DEZEURE

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Par conséquent, sont désignés membres de la Commission Proximité, Tranquillité Publique, Prévention de la Délinquance : Laurent DERONNE, Philippe CATTOIRE, Dominique BAILLEUL, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Alexis DEBUISSON, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Mélanie DEZEURE

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le

ID : 059-215900176-20241017-DE24127-DE



Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

**Philémon BRUNET**  
Conseiller Municipal  
Secrétaire de Séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Brunet', written over the printed name and title.



Pour expédition conforme,  
Le Maire,

**Jean-Michel MONPAYS**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Michel Monpays', written over the printed name.